



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

allocations de logement

Question écrite n° 87439

Texte de la question

M. Stéphane Demilly attire l'attention de M. le ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'État sur les inquiétudes de nos concitoyens suite à l'annonce gouvernementale de supprimer le cumul de l'aide au logement pour les étudiants et la demi-part fiscale de leur famille. L'aide personnalisée au logement est aujourd'hui le seul soutien financier de l'État que peuvent percevoir les 70 % d'étudiants non boursiers et constitue le seul dispositif dont peuvent bénéficier les étudiants de la classe moyenne. Alors qu'il est de plus en plus difficile pour les familles de trouver et de financer un logement pour leurs enfants et de subvenir à leurs dépenses, il se demande si cette mesure ne risque pas d'accroître la précarité de certains de nos jeunes et d'augmenter encore les charges qui pèsent sur les classes moyennes. Aussi, il aimerait connaître sa position en la matière et savoir quelles mesures le Gouvernement entend prendre.

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Demilly](#)

Circonscription : Somme (5^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 87439

Rubrique : Logement : aides et prêts

Ministère interrogé : Budget, comptes publics et réforme de l'État

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 septembre 2010, page 9574

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)